

Inscriptions périscolaires 2021-2022 : nouvelle procédure

La Ville de Chaville a décidé de mettre en place une nouvelle procédure pour les inscriptions périscolaires de l'année 2021-2022. Afin d'éviter les problèmes de connexion et de désengorger le trafic généré sur le Portail famille, ces inscriptions se dérouleront en deux temps, en mai et juin. Pour effectuer ces démarches, vous devez obligatoirement être inscrit sur le Portail famille. Explications.

Mis en ligne le 13 avril 2021



Les inscriptions périscolaires 2021-2022

Calendrier des inscriptions ↓

| DATES D'INSCRIPTION | ACTIVITÉS CONCERNÉES |
|--|--|
| Du lundi 3 mai 2021 (à partir de 8h30) au dimanche 16 mai 2021 | Uniquement les accueils du mercredi |
| Du lundi 31 mai 2021 (à partir de 8h30) au samedi 19 juin 2021 | Les accueils périscolaires et la restauration scolaire |

À noter

Pour bénéficier des accueils périscolaires de la Ville et de la restauration collective, même à titre exceptionnel, l'inscription préalable est obligatoire pour :

- > Des raisons de sécurité et de responsabilité
- > Permettre au prestataire de restauration de prévoir à l'avance le nombre de repas à livrer

chaque jour

Quelles que soient les activités concernées, les inscriptions périscolaires doivent être renouvelées chaque année scolaire. Aucune reconduction tacite n'est possible.

Deux moyens d'effectuer ces inscriptions

- > [En ligne sur le Portail famille](#)
- > Au guichet du service Accueil Familles-Citoyenneté à la mairie

L'inscription obligatoire au Portail famille

[Accédez au Portail famille](#)



Le service Accueil Familles-Citoyenneté invite les familles à créer dès maintenant leur compte sur le Portail famille ou à vérifier que celui-ci fonctionne.

Vous n'avez pas encore de compte sur le Portail famille

1. Cliquez sur ce lien
2. Remplissez le formulaire qui s'affiche. Choisissez un nom d'utilisateur et un mot de passe, puis enregistrez le formulaire.

À noter : un tutoriel est en téléchargement en bas de cette page.

Pour toute question, contactez le service Accueil Familles Citoyenneté **[par courriel](#)**

À TÉLÉCHARGER



[Tutoriel : comment s'inscrire sur le Portail Famille - \(1 Mo\)](#)



☰ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS